

# Mode d'emploi

Les Critères de qualité du Réseau d'écoles21 comprennent 25 modules :

- Le **module de base** sert de porte d'entrée dans les critères de qualité.
- Les 24 modules thématiques permettent une approche plus approfondie.

Les modules thématiques couvrent les quatre domaines suivants :

**A Principes d'action (6 modules)**

**B Organisation (2 modules)**

**C Education en vue d'un développement durable (8 modules)**

**D Promotion de la santé (8 modules)**

## Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons à toutes les écoles de commencer par le **module de base** lorsqu'elles utilisent l'instrument pour la première fois. Deux ou trois autres modules peuvent être sélectionnés pour une étude plus approfondie.

Pour les écoles qui rentrent dans le Réseau ou qui refont un état des lieux chaque 3 ans, les Critères de qualité sont un instrument précieux. Les objectifs, indicateurs et mesures nommés dans la convention peuvent être revus et actualisés.

Chaque école choisit le ou les modules thématiques selon ses propres priorités. Plusieurs points de départ sont possibles, tel qu'un axe thématique spécifique, un besoin d'action urgent ou la perspective de progrès rapides et tangibles.

Chaque module consiste en une liste de maximum dix indicateurs qui répondent à la question : À quoi reconnaissons-nous que ce critère est rempli ?

Pour chaque indicateur sont proposés un état des lieux de sa mise en œuvre actuelle dans l'école (1 = jamais, 4 = presque toujours) et une priorisation pour son traitement futur (1 = faible, 4 = très haute). La liste d'indicateurs ne doit pas être comprise comme une liste de contrôle à parcourir de bout en bout. Au contraire : elle permet de fixer des priorités.

## Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons aux écoles qui utilisent les Critères de qualité de viser comme but le niveau 3, soit « souvent ».

Les indicateurs des 16 modules pour **l'éducation en vue d'un développement durable (C)** et pour **la promotion de la santé (D)** se répartissent selon deux axes : « Enseigner, apprendre et accompagner. » et « L'école comme espace d'apprentissage, de travail et de vie ».

A la fin de chaque module sont proposés des liens avec d'autres modules ou informations vers des pages thématiques du Réseau : [www.reseau-ecoles21.ch](http://www.reseau-ecoles21.ch).

## Précisions

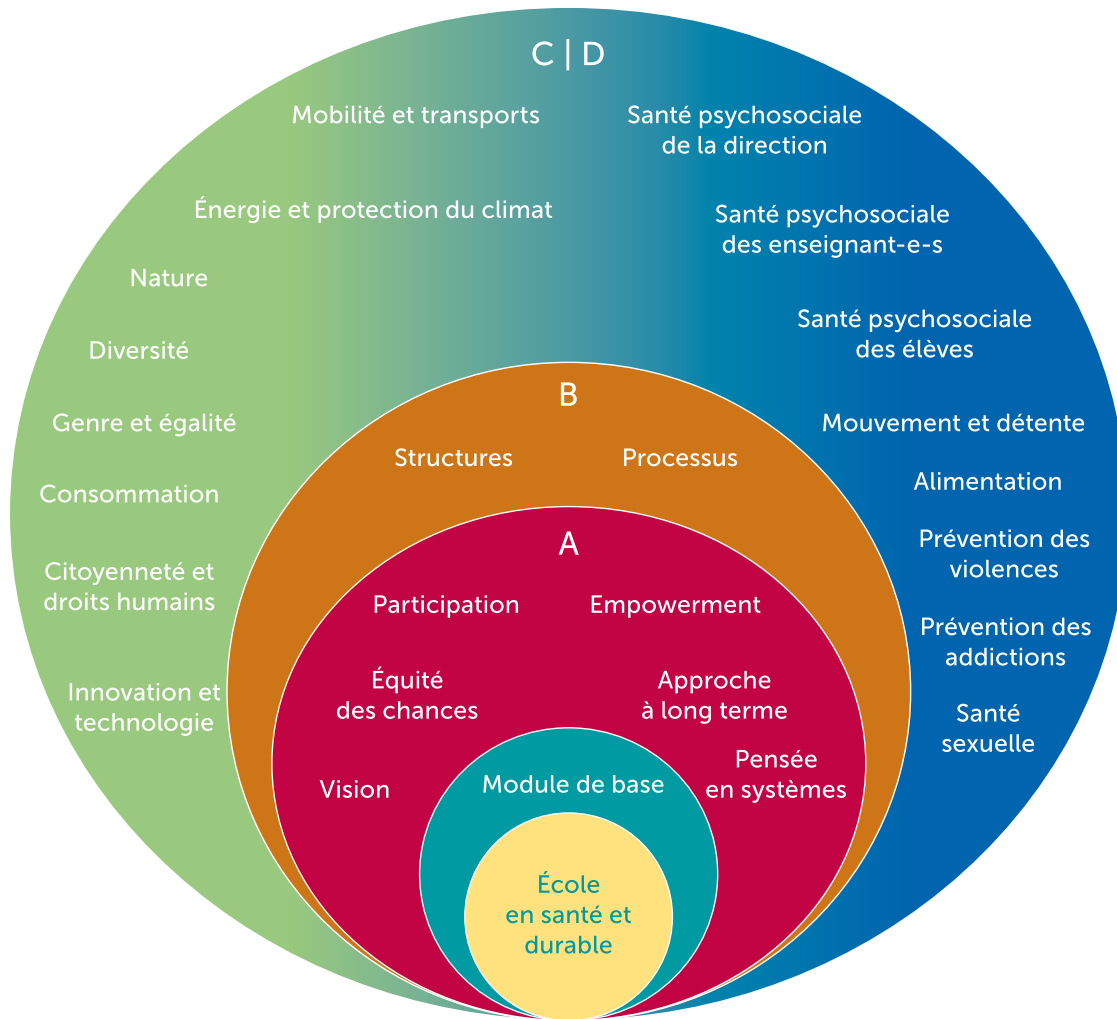
Le **module de base** contient une sélection d'indicateurs tirés des **Principes d'action (A)** et d' **Organisation (B)**. Par exemple, la mention « **7A.1.1** » fait référence au premier indicateur du module A « **Participation** ».

L'expression « école en santé et durable » utilisée dans tous les modules peut être remplacée par « école en santé » pour une école ayant le profil « Nous sommes en route vers une école en santé ».

## Remarque

Par « parents », nous entendons tou-te-s les tuteurs/-trices légaux/-ales et personnes responsables de l'éducation. Le seul terme « parents » est utilisé par souci de simplicité, mais il doit être compris dans un sens large.

# Table des matières



<b>Module de base</b>	<b>5</b>
<b>A Principes d'action</b>	
A.1 Participation	7
A.2 Empowerment	8
A.3 Équité des chances	9
A.4 Approche à long terme	10
A.5 Vision	11
A.6 Pensée en systèmes	12
<b>B Organisation</b>	
B.1 Structures	13
B.2 Processus de développement de l'école	14
<b>C Éducation en vue d'un développement durable</b>	
C.1 Mobilité et transports	16
C.2 Énergie et protection du climat	18
C.3 Nature	20
C.4 Diversité	22
C.5 Genre et égalité	24
C.6 Consommation	26
C.7 Citoyenneté et droits humains	28
C.8 Innovation et technologie	30
<b>D Promotion de la santé</b>	
D.1 Santé psychosociale de la direction	32
D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s	34
D.3 Santé psychosociale des élèves	36
D.4 Mouvement et détente	38
D.5 Alimentation	40
D.6 Prévention des violences	42
D.7 Prévention des addictions	44
D.8 Santé sexuelle	46

## C.6 Consommation

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Consommation » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
<b>Enseigner, apprendre et accompagner</b>									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement soutiennent les élèves dans le développement de compétences favorisant une consommation autodéterminée, critique et responsable.								
2.	Dans notre école, des opportunités adaptées à ce thème sont créées								
	a. pour favoriser l'interdisciplinarité et la collaboration entre classes.								
	b. pour un apprentissage orienté vers l'action dans des situations réelles (par ex. : participation à des projets et des campagnes, visites d'usines d'incinération de déchets, rencontres avec des expert-e-s).								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser autour de la consommation et de l'économie (par ex. : commerce équitable, normes et labels, consommation de médias, globalisation, interactions entre consommateurs/-trices et économie, économie circulaire, suffisance, prévention des dettes, alimentation, production durable de biens)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées à une économie durable et à la consommation et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques concernant la consommation et l'économie (par ex. : prévention des dettes, énergie et protection du climat, alimentation, gestion des déchets, eau dans les produits/eau virtuelle, énergie grise), nous consultons des spécialistes externes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



## C.6 Consommation

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Consommation » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
6.	Notre équipe aborde régulièrement le sujet de façon globale, discute des différents points de vue et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe (par ex. : règles sur l'utilisation des téléphones portables et autres appareils électroniques, liste de contrôle pour des événements scolaires durables, alimentation).								
7.	Les personnes suivantes participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir une consommation durable et responsable (par ex. : repair-café, service de vélos, kiosque de récréation durable, bourse d'échange, utilisation de papier recyclé, etc.) :								
	a. tout le personnel de l'école								
	b. les élèves								
	c. les parents								
8.	Notre école								
	a. a un concept de gestion des ressources et des déchets (par ex. : collecte séparée des déchets, chauffage et production d'eau chaude à base d'énergies renouvelables).								
	b. tient compte de critères écologiques et sociaux dans ses achats et dans les projets de construction ou de rénovation (par ex. : fournisseurs locaux responsables sur le plan environnemental et social, produits économes en énergie, durables, issus du commerce équitable et facilement éliminables, services de restauration durables, produits de nettoyage respectueux de la santé et de l'environnement).								
9.	Pour les événements scolaires, une liste de contrôle sert d'orientation pour une gestion durable des événements.								
10.	Notre école								
	a. cultive le partenariat avec des entreprises et des sociétés locales qui sont orientées vers la durabilité.								
	b. s'implique activement en cas de questions et projets de la commune en lien avec les déchets et la consommation (par ex. : collecte de vieux papier, clean-up day).								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [A.1. Participation](#) [A.2. Empowerment](#) [C.2 Énergie et protection du climat](#) [C.4. Diversité](#) [D.5 Alimentation](#) [D.7 Prévention des addictions](#)

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

[Prévention des dettes](#) [Économie et consommation](#) [Environnement \(Site internet du Réseau d'écoles21\)](#)